

Telle est, mon cher Monsieur, l'appréciation favorable qu'a fait de votre travail un de nos juristes les plus compétents, et qui a fait des études spéciales sur ce sujet ; je n'hésite pas à vous dire, d'après ce que j'en ai lu moi-même, que je partage entièrement son opinion. Aussi, je me propose de le recommander prochainement au clergé de mon diocèse, et d'engager les fabriques à en faire l'acquisition dans leurs archives.

Sur ce, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte garde et de vous récompenser du service que vous avez rendu à son Eglise par ce précieux travail surtout dans un temps où ses ennemis l'attaquent avec tant de violence ; et je demeure, votre dévoué serviteur.

† L.-F., *Ev. des Trois-Rivières.*

---

SAINT-HYACINTHE, 22 juillet 1893.

P. B. MIGNAULT, Ecr.

MONSIEUR,

J'accuse réception de votre lettre du 19 courant, et de l'exemplaire de votre ouvrage *le Droit paroissial*, que vous venez de faire paraître. Merci de votre bienveillante attention.

Quoique je le connaisse déjà pour en avoir examiné les épreuves, je le parcourrai de nouveau, au fur et à mesure que j'en aurai le loisir.

Je puis dire de suite que cet ouvrage sera bien utile à tous les légistes et aux membres du clergé qui exercent le ministère paroissial. Aussi je ne manquerai pas, à la prochaine retraite ecclésiastique, de le recommander mon clergé.

En souhaitant à votre travail une abondante diffusion, je demeure bien sincèrement votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur.

† L.-Z., *Ev. de Saint-Hyacinthe.*

---

CHICOUTIMI, 29 juillet 1893.

P. B. MIGNAULT, Ecr., L. D. D., Avocat.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un exemplaire de votre *Droit paroissial*, dont vous voulez bien me faire hommage. Je vous remercie et vous félicite de ce beau livre. Vous avez fait là une œuvre qui restera et, à mon avis, qui fera autorité en cette matière. Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon entier dévouement.

† M.-T., *Evêque de Chicoutimi.*